

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4057-2018

Date : 17 décembre 2018

HEURE	REMARQUES
9 h 01	Reprise de l'audience du 14 décembre 2018
9 h 01	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 02	M ^e Prunelle Thibault-Bédard présente les témoins du RNCREQ : MM. Philip Raphals et Vincent Moreau
9 h 02	<u>Affirmation solennelle</u> : Philip Raphals, directeur général du Centre Hélios, 326, boulevard St-Joseph Est, Montréal Vincent Moreau, directeur général du RNCREQ, 50, Ste-Catherine Ouest, bureau 380A, Montréal
9 h 03	Interrogatoire, dans le cadre d'un voir-dire, du témoin Raphals par M ^e Thibault-Bédard en vue de le faire reconnaître comme témoin expert
9 h 31	Intervention de M ^e Simon Turmel (HQD). On s'éloigne du voir-dire
9 h 32	Réplique de M ^e Thibault-Bédard
9 h 32	M ^e Louise Rozon souligne que ça fait déjà ½ heure que l'interrogatoire de M. Raphals a débuté. Elle mentionne que la Régie a bien compris toutes les connaissances et expertises de M. Raphals
9 h 33	M ^e Thibault-Bédard mentionne qu'il ne lui reste plus qu'une seule question à poser à M. Raphals
9 h 33	M ^e Rozon permet la question
9 h 33	Poursuite de l'interrogatoire du témoin Raphals par M ^e Thibault-Bédard en vue de le faire reconnaître comme témoin expert
9 h 35	Fin de l'interrogatoire du témoin Raphals par M ^e Thibault-Bédard en vue de le faire reconnaître comme témoin expert
9 h 35	Contre-interrogatoire du témoin Raphals par M ^e Simon Turmel pour HQD
9 h 40	À la suite de la question de M ^e Turmel portant sur la qualification qui avait été accordée à M. Raphals par la décision D-2003-231, M ^e Thibault-Bédard indique qu'elle en traitera en argumentation
9 h 40	M ^e Turmel s'oppose à ce que M ^e Thibault-Bédard en traite en argumentation. Il demande plutôt à ce que M. Raphals réponde à la question
9 h 41	Poursuite du contre-interrogatoire du témoin Raphals par M ^e Simon Turmel pour HQD
9 h 47	Fin du contre-interrogatoire du témoin Raphals par M ^e Simon Turmel pour HQD
9 h 48	Question par Mme Sylvie Durand au témoin Raphals
9 h 50	Question par M ^e Simon Turmel (Régie) au témoin Raphals
9 h 51	Argumentation par M ^e Thibault-Bédard
10 h 07	Fin de l'argumentation par M ^e Thibault-Bédard

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4057-2018

Date : 17 décembre 2018

HEURE	REMARQUES
10 h 07	Argumentation par M ^e Simon Turmel (HQD)
10 h 19	Fin de l'argumentation par M ^e Simon Turmel (HQD)
10 h 19	M ^e Rozon demande à M ^e Turmel si le Distributeur serait d'accord avec la qualification d'expert en efficacité énergétique aux fins des coûts évités
10 h 20	M ^e Turmel répond par la négative
10 h 20	Réplique de M ^e Thibault-Bédard
10 h 26	Fin de la réplique de M ^e Thibault-Bédard
10 h 26	M ^e Rozon demande à M ^e Thibault-Bédard quelle qualification d'expertise elle proposerait à la place de celle demandée
10 h 26	M ^e Thibault-Bédard mentionne que l'expertise pourrait être simplement « expert en coûts évités » et que la mention « et questions connexes » pourrait être abandonnée
10 h 26	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 45
10 h 54	Reprise de l'audience
10 h 54	M ^e Rozon annonce que la Régie prend la demande de reconnaissance de statut d'expert sous réserve et que sa décision devrait être communiquée au retour de la pause dîner
10 h 54	Adoption de la preuve du RNCREQ par les témoins Raphals et Moreau
10 h 55	Commentaire de M ^e Rozon à l'effet que le voir-dire a été relativement long, occasionnant un retard dans le calendrier. Elle demande à M ^e Thibault-Bédard si la présentation de la preuve du RNCREQ aura une durée aussi longue qu'annoncée
10 h 56	M ^e Thibault-Bédard est confiante que le témoin Raphals saura être concis
10 h 56	Le témoin Raphals donne des explications sur le complément de preuve déposé
10 h 58	Présentation par les témoins Moreau et Raphals
11 h 55	Fin de la présentation par les témoins Moreau et Raphals
11 h 56	Le témoin Moreau est libéré
11 h 56	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h
13 h 01	Reprise de l'audience
13 h 02	M ^e Rozon annonce qu'on terminera aujourd'hui passé 15 h, afin de terminer la présentation de toutes les preuves, puisqu'il s'avèrerait difficile de poursuivre l'audience jeudi
13 h 03	M ^e Rozon mentionne que la Régie reconnaît M. Raphals à titre d'expert en coûts évités
13 h 03	Le témoin Raphals apporte une précision relativement à la diapositive 44 de sa

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4057-2018

Date : 17 décembre 2018

HEURE	REMARQUES
	présentation
13 h 04	Contre-interrogatoire du témoin Raphals par M ^e Simon Turmel (HQD)
13 h 21	Fin du contre-interrogatoire du témoin Raphals par M ^e Simon Turmel (HQD)
13 h 21	Interrogatoire du témoin Raphals par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
13 h 24	Fin de l'interrogatoire du témoin Raphals par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
13 h 24	Questions par M ^e Rozon au témoin Raphals
13 h 28	Fin des questions par M ^e Rozon au témoin Raphals
13 h 28	Pas de réinterrogatoire du témoin Raphals par M ^e Thibault-Bédard
13 h 28	Le témoin Raphals est libéré
13 h 31	M ^e Franklin S. Gertler présente les témoins du ROEÉ : MM. Bertrand Schepper et Jean-Pierre Finet
13 h 31	<u>Affirmation solennelle</u> : Bertrand Schepper, analyste en énergie, 1085, St-Jean, Longueuil, J4H 2Z3 Jean-Pierre Finet, consultant, 4568, rue Boyer, appartement E, Montréal, H2J 3E4
13 h 32	Adoption de la preuve du ROEÉ par les témoins Schepper et Finet
13 h 34	Présentation par les témoins Schepper et Finet
14 h 06	Fin de la présentation par les témoins Schepper et Finet
14 h 06	Interrogatoire du témoin Finet par M ^e Gertler
14 h 11	Fin de l'interrogatoire du témoin Finet par M ^e Gertler
14 h 11	Contre-interrogatoire des témoins Schepper et Finet par M ^e Simon Turmel (HQD)
14 h 16	Fin du contre-interrogatoire des témoins Schepper et Finet par M ^e Simon Turmel (HQD)
14 h 16	Questions par M ^e Simon Turmel (Régie) aux témoins Schepper et Finet
14 h 21	Fin des questions par M ^e Simon Turmel (Régie) aux témoins Schepper et Finet
14 h 21	Question par M ^e Rozon aux témoins Schepper et Finet
14 h 22	Pas de réinterrogatoire des témoins Schepper et Finet par M ^e Gertler
14 h 22	Les témoins Schepper et Finet sont libérés
14 h 23	M ^e Dominique Neuman présente le témoin de SÉ-AQLPA : M. Jacques Fontaine

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4057-2018

Date : 17 décembre 2018

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Philip Raphals	2018/12/17
ENTREPRISE :	Témoin pour le RNCREQ	
PROFESSION :	Directeur général du Centre Hélios	
ADRESSE :	326, boulevard St-Joseph Est	
	Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Vincent Moreau	2018/12/17
ENTREPRISE :	RNCREQ	
PROFESSION :	Directeur général du RNCREQ	
ADRESSE :	50, Ste-Catherine Ouest, bureau 380A	
	Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Jean-Pierre Finet	2018/12/17
ENTREPRISE :	Témoin pour le ROEÉ	
PROFESSION :	Consultant	
ADRESSE :	4568, rue Boyer, appartement E	
	Montréal, H2J 3E4	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Bertrand Schepper	2018/12/17
ENTREPRISE :	Témoin pour le ROEÉ	
PROFESSION :	Analyste en énergie	
ADRESSE :	1085, St-Jean	
	Longueuil, J4H 2Z3	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Jacques Fontaine	2018/12/17
ENTREPRISE :	Témoin pour SÉ-AQLPA	
PROFESSION :	Consultant en énergie	
ADRESSE :	10946, avenue de Rome	
	Montréal, H1H 4P4	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Marcel Paul Raymond	2018/12/17
ENTREPRISE :	Témoin pour l'AHQ-ARQ	
PROFESSION :	Consultant en énergie	
ADRESSE :	2200, Harriet-Quimby, suite 110	
	Ville Saint-Laurent	

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

DOSSIER : R-4057-2018

DEMANDE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ DE
L'ANNÉE TARIFAIRE 2019-2020

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Louise Rozon (Présidente de la formation), de même que M^e Simon Turmel et Mme Sylvie Durand**

Le procureur de la Régie est **M^e Alexandre de Repentigny**

La **requérante** est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)
Représentée par M^e Éric Fraser et M^e Simon Turmel

Les **intervenants** sont :

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK (ARK)
Représentée par M^e Nicolas Dubé

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)
Représentée par M^e Denis Falardeau

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARQ)
Représenté par M^e Steve Cadrin

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIE-CIFQ)
Représenté par M^e Pierre Pelletier et M^e Guy Sarault

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)
Représentée par M^e André Turmel

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAMÉ)
Représentée par M^e Marc Bishai

OPTION CONSOMMATEURS (OC)
Représentée par M^e Éric McDevitt David

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)
Représenté par M^e Franklin S. Gertler

Début : 9 h 01

Dîner : 11 h 56

Reprise : 13 h 01

Ajournement : 15 h 29

**REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT
DU QUÉBEC (RNCREQ)**

Représenté par M^e Prunelle Thibault-Bédard

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA
POLLUTION ATMOSPHERIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par M^e Dominique Neuman

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)

Représentée par M^e Hélène Sicard

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)

Représentée par M^e Marie-Andrée Hotte

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.

Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci!